Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-102-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-102

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution BONNAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BONNAT et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BONNAT :

Montant	Opérations
- 35 226.84 €	Entretien de voirie (ED-260302-4295CF - Programme PATA 2026) Annulée et remplacée
23 594.72 €	Entretien de voirie (ED-260302-4295CF.01 - Programme PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-103-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-103

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution BUSSIERE DUNOISE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de BUSSIERE DUNOISE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de BUSSIERE DUNOISE :

Montant	Opérations
33 906.01 €	Entretien de voirie (ED-260903-4475CF - Entretien de la voirie PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - Tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-104-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-104

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution CHAMPSANGLARD

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de CHAMPSANGLARD et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de CHAMPSANGLARD :

Montant	Opérations
19 900.42 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251215-4228CI.01 - Réparation suite à dégradation route de La Roche Lambert et route du Lac-Hors DETR-BOOST II)
3 367.59 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-240109-3139CI.01 - Modification du carrefour d'accès aux gites communaux-BOOST II)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 13 OCT. 2026

evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 85 00
SIRET 252 326 079 00072

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-105-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-105

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution FURSAC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de FURSAC et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de FURSAC :

Montant	Opérations
69 420.69 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-251117-4186CI.02 - Programme voirie hors DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-106-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-106

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution GLENIC

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de GLENIC et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de GLENIC :

Montant	Opérations
21 144.95 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260923-4503CI - Programme voirie 2026 restitution DETR 2025)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-107-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-107

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LA SOUTERRAINE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LA SOUTERRAINE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LA SOUTERRAINE :

Montant	Opérations
29 861.00 €	Réfection et amélioration de la voirie (PL-251117-4187CI.01 - Programme voirie hors DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 66 93
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-108-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-108

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LADAPEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LADAPEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LADAPEYRE :

Montant	Opérations
3 414.97 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260527-4403CI.01 - Sécurisation de chaussée - Boost II)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-109-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-109

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution LAFAT

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de LAFAT et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de LAFAT :

Montant	Opérations
20 336.50 €	Réfection et amélioration de la voirie (ED-251120-4195CI.01 - Travaux de voirie hors DETR 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Publication le : 13 OCT. 2026

évolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-110-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-110

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution NOTH

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de NOTH et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de NOTH :

Montant	Opérations
3 008.16 €	Entretien de voirie (ED-260817-4470CF - Entretien de la voirie PATA 2026)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 13 OCT. 2026

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20261006-2026-111-DE
Date de télétransmission : 13/10/2026
Date de réception préfecture : 13/10/2026

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 6 octobre 2026

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT FIEL le 6 octobre 2026 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 29 septembre 2026

Présents : BARDET Didier ; BERTRAND Alain ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; DARDAILLON Bruno ; DAUBY Clément ; DELAPORTE Fabrice ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; LARDY Loïc ; MATIGOT Jean Roland ; MOUTAUD Patricia ; PINLOCHE Isabelle ; RENAULT Frédéric ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; ROUGIER Bernard ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; THEVENET Didier ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry.

Excusés : BOURDIER Sylvie ; LOISY Valérie ; MALINAS Charles ; SIMONNET Nicolas ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : François CHATELAIN

Membres : 30
Présents : 23
Votants : 23

Délibération n°2026-111

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution SAINTE-FEYRE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de SAINTE-FEYRE et propose de fixer la contribution correspondante.

Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de SAINTE-FEYRE :

Montant	Opérations
5 895.52 €	Réfection et amélioration de la voirie (DP-260907-4483CI -Aménagement village des bains d'en haut)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

Evolis 23
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grands Rougères, 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 255 333 073 00073

Publication le : 13 OCT. 2026